



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Irak, Bagdad

Pour des raisons familiales et par manque de perspectives en Suisse, Monsieur S. décide en 2016 de rentrer en Irak et de bénéficier du programme d'aide au retour volontaire proposé par le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) et par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Dans son canton de résidence, M. S. est assisté par une conseillère en vue du retour, qui l'informe de toutes les modalités du programme, en étroite collaboration avec l'OIM et le SEM.

M. S. bénéficie d'une aide financière de 3'000 CHF pour mener à bien son projet de réintégration professionnelle à Bagdad. Il souhaitait tout d'abord ouvrir un magasin d'électronique. Après quelques mois, et avec le soutien de l'OIM Irak, M. S. choisit finalement d'ouvrir une boutique de vêtements. Ce nouveau projet est à son tour validé par le SEM. M. S. utilise alors l'assistance financière reçue pour fournir le magasin et constituer un stock d'articles. Il demande un devis à un fournisseur et, une fois approuvé par l'OIM, le paiement est directement versé à ce dernier.



Après quelques mois, M. S. ferme sa boutique de vêtements et ouvre un commerce d'électronique, grâce à ses fonds propres. En mai 2017, lors d'une visite de l'OIM, M.S. se dit satisfait de sa situation actuelle de vie et voit son avenir en Irak. Il ajoute :

"I have many people that I know in Switzerland, I recommended them to apply to the program.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, Octobre 2018

